



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit	Graisse à roulements de roue de remorque pour embarcation	
Autres moyens d'identification		
Code du produit	SL3120, SL3121, SL3125, SL3127, SL3184	
Usage recommandé	Graisse à roulements	
Restrictions d'utilisation	Aucuns connus.	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur		
Fabriqués ou vendus par:		
Nom de la société	CRC Industries, Inc.	
Adresse	885 Louis Dr. Warminster, PA 18974 États-Unis	
Téléphone		
Information générale	215-674-4300	
Assistance technique	800-521-3168	
Service à la clientèle	800-272-4620	
Urgence 24 heures (CHEMTREC)	800-424-9300 (US) 703-527-3887 (Internacional)	
Site Web	www.crcindustries.com	

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Non classé.	
Définition des dangers selon l'OSHA	Non classé.	
Éléments d'étiquetage		



Mention d'avertissement	Attention	
Mention de danger	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.	
Conseil de prudence		
Prévention	Éviter de respirer les vapeurs. Lavez vigoureusement après manipulation. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail. Porter des gants de protection. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Intervention	En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir des soins médicaux. En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.	
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.	
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi nationale/régionale/locale.	
Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)	Aucuns connus.	

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités		64742-52-5	60 - 70
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant		64742-65-0	20 - 30
Huile de vaseline		8042-47-5	5 - 10
Benzoic acid		65-85-0	1 - 3
Calcium bis(dinonylnaphthalenesulphonate)		57855-77-3	1 - 3
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités		64742-53-6	1 - 3

L'identité chimique spécifique et le pourcentage de composition constituent un secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation	Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et enlever les chaussures et vêtements contaminés. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Irritation grave des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
Agents extincteurs inappropriés	Aucuns connus.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
--	--

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

Déversement accidentel important : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Contacter les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Assurer une ventilation efficace. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Conserver le récipient bien fermé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-53-6)	PEL (limite d'exposition admissible)	5 mg/m ³	Brouillard.
		2000 mg/m ³ 500 ppm	
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)	PEL (limite d'exposition admissible)	5 mg/m ³	Brouillard.
		2000 mg/m ³ 500 ppm	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant (CAS 64742-65-0)	PEL (limite d'exposition admissible)	5 mg/m ³	Brouillard.
		2000 mg/m ³ 500 ppm	
Huile de vaseline (CAS 8042-47-5)	PEL (limite d'exposition admissible)	5 mg/m ³	Brouillard.

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-53-6)	TWA	5 mg/m ³	Fraction inhalable.
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)	TWA	5 mg/m ³	Fraction inhalable.

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant (CAS 64742-65-0)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
Huile de vaseline (CAS 8042-47-5)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur	Forme
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-53-6)	Plafond	1800 mg/m3	
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	Plafond	1800 mg/m3	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant (CAS 64742-65-0)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.
	Plafond	1800 mg/m3	
Huile de vaseline (CAS 8042-47-5)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.
	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection du visage/des yeux**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau**Protection des mains**

Porter des gants de protection en: Latex. Caoutchouc.

Autre

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire

S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence****État physique**

Solide.

Forme

Graisse.

Couleur

Bleu.

Odeur

Mild petroleum.

Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	232.2 °C (450 °F) estimation
Point d'éclair	> 232.2 °C (> 450 °F) Cleveland coupelle ouverte
Taux d'évaporation	Lent.
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	0.9
Solubilité (eau)	Insoluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	260 °C (500 °F) estimation
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité (cinématique)	> 21 mm ² /s (40 °C (104 °F))
Pourcentage de matières volatiles	Non disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes métalliques.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion	Can cause stomach ache and vomiting.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Une inhalation prolongée ou excessive peut provoquer des irritations du système respiratoire. Irritation grave des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut provoquer une allergie cutanée. On s'attend à ce qu'il constitue un faible risque lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
Graisse à roulements de roue de remorque pour embarcation		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	2604 mg/kg estimation
Inhalation		
CL50	Rat	100 mg/l, 4 hours estimation
Orale		
DL50	Rat	115472.9 mg/kg Acute Toxicity Estimate

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire	N'est pas un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant (CAS 64742-65-0)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.
Huile de vaseline (CAS 8042-47-5)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes

Non inscrit.

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non réglementé.

Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.
Danger par aspiration	N'est pas un danger d'aspiration.
Effets chroniques	Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.
--------------------	---

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves	
Graisse à roulements de roue de remorque pour embarcation			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnia	1638.796 mg/l, 48 hours estimation
Poisson	CL50	Poisson	5604.2324 mg/l, 96 hours estimation
Composants			
Espèces			
Résultats d'épreuves			
Benzoic acid (CAS 65-85-0)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Gambusie (Gambusia affinis)	180 mg/l, 96 hours
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	1000 mg/l, 48 hours

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Poisson	CL50 Truite arc-en-ciel ,donaldson trout (Oncorhynchus mykiss)	5000 mg/l, 96 hours

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistance et dégradation Not readily biodegradable.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Benzoic acid 1.87

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Données sur l'élimination

Élimination de déchet provenant de résidus de produits / de produits inutilisés Ce produit n'est pas un déchet dangereux RCRA (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33). Les contenants vides peuvent être recyclés. Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Non réglementé.

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Informations sur la réglementation

Réglementations Fédérales des Etats-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non réglementé.

EPCRA aux États-Unis (SARA Title III) section 313 – produit chimique toxique : substance inscrite

Non inscrit.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Benzoic acid (CAS 65-85-0) Inscrit.

CERCLA Hazardous Substances: Quantité à rapporter

Benzoic acid (CAS 65-85-0) 5000 livres

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre) Non réglementé.

FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques) Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Section 311/312 Danger immédiat - Oui
Catégories de danger Risque différé - Non
Danger d'incendie - Non
Danger lié à la pression - Non
Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très dangereuse Non

États-Unis - Réglementation des états

US. California. Candidate Chemicals List. Safer Consumer Products Regulations (Cal. Code Regs, tit. 22, 69502.3, subd. (a))

Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-53-6)
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant (CAS 64742-65-0)

États-Unis - Substances contrôlées de la Californie Département de la justice de la CA (California Health and Safety Code Section 11100)

Non inscrit.

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Benzoic acid (CAS 65-85-0)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Benzoic acid (CAS 65-85-0)
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-53-6)
Huile de vaseline (CAS 8042-47-5)

États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

Benzoic acid (CAS 65-85-0)
Huile de vaseline (CAS 8042-47-5)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Benzoic acid (CAS 65-85-0)

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un produit chimique connu par l'État de la Californie pour causer le cancer.

US - California Proposition 65 - CRT: Listed date/Carcinogenic substance

Naphtalène (CAS 91-20-3) Inscrit : Le 19 avril 2002

Règlements sur les composés organiques volatils (COV)

E.P.A.

Teneur en COV (40 CFR 51.100(s)) Non déterminé

Produits de consommation (40 CFR 59, sous-partie C) Pas réglementé

State

Produits de consommation Ce produit n'est pas réglementé

VOC content (CA) 0 %

VOC content (OTC) 0 %

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

Date de publication	01-Juin-2016
Préparée par	Lubrifiant à chaînes
Version n°	01
Autres informations	Non disponible.
Classification HMIS®	Santé: 1 Inflammabilité: 1 Danger physique: 0 Protection individuelle: B
Classements NFPA	Santé: 1 Inflammabilité: 1 Instabilité: 0

Classements NFPA



Avis de non-responsabilité L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

Informations sur la révision Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients
Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples
Données toxicologiques : Données toxicologiques
Information sur la réglementation : VOC Regulations
GHS: Classification